

## 1. EDITORIAL

En ce début d'année 2021, l'envie est forte de tourner la page de 2020 et de la crise sanitaire, et de se projeter dans la mise en œuvre des axes de développement définis dans le projet de service. Néanmoins, en faisant retour sur cette année écoulée, force est de constater que la pandémie, avec la mise en place du confinement et par la suite de mesures barrières impactant le fonctionnement du SAMSAH, a suscité des adaptations qui, pour certaines, apportent une réelle amélioration.

En effet, la tenue de réunions en visio-conférence permet de réduire les déplacements (et les risques routiers). L'accompagnement téléphonique soutenu des bénéficiaires pendant le confinement a resserré les liens avec eux et permis de faire avancer des projets pour lesquels il aurait fallu plus de temps dans les conditions habituelles.



Au-delà de ces constats, l'engagement sans faille des professionnels sur cette période compliquée et inédite, leurs capacités d'adaptation, leur créativité pour trouver de nouvelles modalités de réponse aux besoins des bénéficiaires est à souligner. Afin de leur permettre de poursuivre leur action malgré un contexte encore contraignant, il est nécessaire de continuer de leur proposer des espaces de ressourcement (GAP, réunions d'équipe, formation).

## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Ouvert depuis 2012, le SAMSAH dispose depuis 2015 d'un agrément de 30 places. La vocation du SAMSAH 68 est de proposer un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins. **Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes** et contribue à leur réhabilitation psycho-sociale. Il propose donc une assistance pour tout ou partie des actes

essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert.

Cet accompagnement soutient et participe à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap, notamment psychique, sur le territoire de Santé 3 du Haut-Rhin.

Les missions du SAMSAH sont définies comme suit :

- Accueil /Admission
- Investigation
- Mise en œuvre du projet personnalisé
- Veille
- Expertise dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

### 2.1. Nombre de personnes concernées par les missions

La file active du SAMSAH est de 95 personnes tout au long de l'année 2020.

	2019	2020
<b>File active</b>	<b>104</b>	<b>95</b>
<i>Mission d'accueil</i>	32	29
<i>Mission d'investigation</i>	24	24
<i>Mission d'accompagnement</i>	72	84
<i>Mission de veille</i>	26	18
<i>Expertise PCH</i>	5	2

### Commentaires sur les flux

L'activité du service a augmenté en termes d'accompagnement mais reste stable sur les nouveaux accueils et sur la mission d'investigation. On observe néanmoins une baisse des missions de veille pour des accompagnements dont les objectifs ont été atteints. Le service a également été moins missionné dans le cadre des PCH.

### Commentaires sur les missions

**La mission d'accueil : 29** personnes ont été reçues en premier accueil :

- 18 demandes ont abouti à une investigation,
- 11 ont été réorientées (SAVS, secteur social droit commun, service de soin...) ou ont été classées sans suite (pas de besoin ou de souhait d'accompagnement, santé jugée prioritaire...)

**La mission d'investigation :** 24 personnes concernées comme en 2019. Cette mission a pour objectif de déterminer les besoins et les attentes de la personne et de mettre en place les objectifs et les moyens de l'accompagnement à venir.

Sur ces investigations : 13 ont abouti à la mise en œuvre du projet personnalisé, 9 sont toujours en cours à fin décembre 2020, 1 a abouti à un classement sans suite (plus de contact) et 1 a une mise en veille.

**La mission d'accompagnement :**

Cette mission correspond à la mise en œuvre du projet personnalisé de la personne accompagnée. Cette mission a augmenté en nombre avec 84 personnes accompagnées dont 18 nouveaux contrats et 19 fins de contrats dans l'année.

**La mission de veille :** on observe une baisse de la mise en veille de dossiers de personnes dont les objectifs sont atteints mais encore fragiles.

**ETUDE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE AU 31 DECEMBRE**

**Au 31.12.2020 :** l'effectif de personnes encore accompagnées est de **65 personnes**.

**2.2. Répartition de l'effectif par âge et par sexe**

TRANCHES D'AGE	18/24 ans	25/29 ans	30/34 ans	35/39 ans	40/44 ans	45/49 ans	50/54 ans	55/59 ans	60/74 ans
FEMMES	5	2	5	1	4	5	6	4	1
HOMMES	3	7	5	2	4	5	3	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>2</b>

**Commentaires**

La population des personnes en accompagnement est de 33 femmes et de 32 hommes.

On observe deux tranches d'âge plus importantes en effectif : les 18/34 ans, ce qui peut correspondre à une entrée dans la maladie psychique et les 40/55 ans, pour lesquels d'autres problématiques peuvent apparaître (baisse de la capacité de travail, apparition d'autres pathologies d'ordre somatique).

**2.3. Profil spécifique du public accompagné**

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	<b>43</b>
Célibataire avec enfant	10
Couple avec enfant	4
Couple sans enfant	8
Vivant avec son conjoint ou un membre de sa famille	<b>34</b>
Vivant seul	30
En colocation	1

**Commentaires**

66% de la population est constituée de célibataires sans enfants, soit 43 personnes accompagnées. 52,3% vivent seuls. Ces éléments indiquent un risque d'isolement social auquel le service est attentif.

Types de déficiences	Déficiences principale	Déficiences secondaire
Troubles du psychisme	<b>63</b>	
Intellectuelle		<b>5</b>
Autisme et autres TED	<b>1</b>	
Troubles du langage et apprentissage		
Auditive		<b>1</b>
Visuelle		
Motrice		<b>1</b>
Métabolique		<b>1</b>
Cérébrolésion		
Polyhandicap		
Troubles des conduites et comportements TCC	<b>1</b>	<b>10</b>
Addictions		<b>19</b>

**Commentaires**

97% des personnes accompagnées présentent comme déficiences principale des troubles psychiques. Ce profil de personnes nécessite un accompagnement dans les

actes quotidiens avec une spécificité liée au maintien de la santé et à la promotion d'actions en faveur de celle-ci.

Le partenariat avec le secteur sanitaire local notamment la psychiatrie et les médecins (généralistes et spécialistes) de ville est activé en permanence pour promouvoir des parcours de soins coordonnés.

### Particularité : le suivi des hospitalisations

Sur **84** personnes ayant été accompagnées sur toute l'année 2020, 16 personnes ont été hospitalisées avec :

- 14 personnes en service psychiatrique, soit 415 jours d'hospitalisation pour une moyenne de 29 jours/personne,
- 1 personne en service de cardiologie soit 5 jours,
- 1 personne en cure d'addictologie soit 24 jours.

On observe une baisse des durées d'hospitalisation pour un nombre de personnes identiques à l'année 2019. On note aussi plus d'hospitalisations liées à des décompensations. Les soins en psychiatrie ont été maintenus malgré la situation sanitaire alors que certains soins somatiques ont été reportés (addictologie, métaboliques...).

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	<b>41</b>
Logement chez un tiers	23
Hébergement en institutions	1
Sans domicile fixe	0

### Commentaires

63% des personnes accompagnées habitent en logement dit autonome, pour 35% vivant chez un tiers. L'équipe pluridisciplinaire œuvre pour le maintien des bénéficiaires dans leur domicile en évaluant à tout moment les besoins indispensables à ce maintien (logement adapté, proposition d'aides extérieures...).

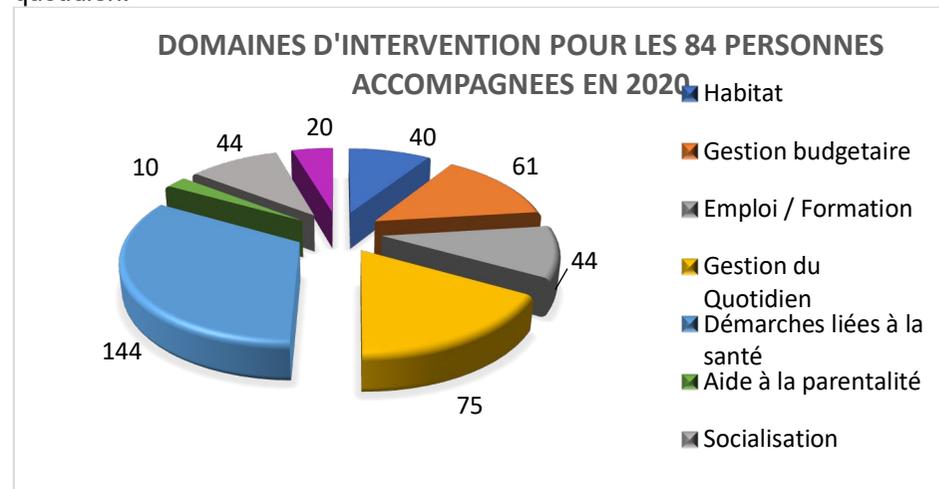
PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	54
Tutelle	3
Curatelle simple	<b>1</b>
Curatelle renforcée	<b>7</b>
En cours	0

### Commentaires

17 % des personnes sont sous mesure de protection, ce qui témoigne de leur degré de vulnérabilité et de la nécessité d'un accompagnement dans l'ensemble des

domaines périphériques à la santé. 83 % ne sont pas concernés mais peuvent également avoir besoin d'un soutien social.

Dans le tableau ci-dessous on observe que le domaine d'intervention principal reste l'ensemble des démarches liées à la santé puis le domaine de la gestion du quotidien.



### 2.4. Suivi de l'activité professionnelle

ACTIVITE PROFESSIONNELLE	Nombre de personnes
Activité en milieu ordinaire	2
Activité en entreprise adaptée	0
Activité en établissement et service d'aide par le travail	3
Formation professionnelle	1
En recherche d'emploi	<b>12</b>
Personnes inactives (invalidité, retraité, homme ou femme au foyer)	<b>45</b>
Autres : bénévolat, retraite...	2

### Commentaires

69% des personnes accompagnées sont inactives.

Environ 18.5% sont en recherche d'emploi, et 7.5% sont en emploi (tout milieu de travail confondu).

L'emploi et plus précisément l'insertion professionnelle est difficile pour les personnes touchées par un handicap psychique. Le maintien dans l'emploi pour les personnes en situation d'emploi est néanmoins un objectif d'accompagnement (gestion des angoisses, respect des rythmes, relations au travail).

### NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Sur l'ensemble des rencontres physiques avec les personnes, 83% se sont faites à l'extérieur du service (dont 62.7% au domicile des personnes).

Le lien téléphonique représente sur l'ensemble des modes de contact celui qui a été le plus utilisé sur 2020 à hauteur de 69.6% , la période de confinement ayant privilégié un contact téléphonique régulier avec toutes les personnes accompagnées.

Missions/ entretiens	Service/ permanence	Visite domicile	Entretien téléphonique	Hors murs	TOTAL
Accueil	96	5	17	3	121
Investigation	38	80	242	17	377
Accompagnement	88	735	2745	250	3818
Veille	5	21	77	3	106
<b>TOTAL</b>	<b>227</b>	<b>841</b>	<b>3081</b>	<b>273</b>	<b>4422</b>

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1. Vie du service

- **Mouvement du personnel** : Une infirmière a démissionné et a été remplacée. Poursuite du remplacement du Cadre Intermédiaire en arrêt maladie. Une secrétaire a changé d'établissement et sera remplacée début 2021.
- **Finalisation et validation du Projet de Service commun SAMSAH/SAVS,**
- **Poursuite du programme Profamille** : Finalisation sur le premier trimestre 2020 de deux sessions démarrées en 2019, et démarrage de deux sessions au quatrième trimestre 2020 sur Wintzenheim et Strasbourg avec des séances en distanciel.
- **Participation en distanciel de quatre professionnels** au Congrès Profamille.
- **Plateforme Ressources** : 9 temps de rencontre ont été programmés sur 2020. 5 ont été annulés du fait du confinement, 2 ont eu lieu en présentiel et 2 en distanciel avec la participation de 8 partenaires locaux (ESAT ADPB, MAIA Colmar, SAVS Les Tournesols, CMS Neuf Brisach).

### 3.2. Travail avec les familles

- Accompagnement des aidants dans le cadre du Programme psychoéducatif « PROFAMILLE»,
- Emergence de deux fiches actions dans le projet de service sur l'aide aux aidants (la place de l'aidant dans l'accompagnement, le soutien aux aidants),
- Réflexion sur la mise en place d'une action de soutien aux aidants de personnes touchées par une maladie psychique (4 temps de travail collectif).

### 3.3. Action du service dans le domaine de l'inclusion

- Présentation du dispositif Habitat Inclusif « Le Home Gerrer » sur Colmar,
- Participation de deux personnes accompagnées à une exposition de photos à l'association Le Léopard de Colmar,
- Maintien de l'activité Marche en collectif pour 3 personnes accompagnées sur 8 séances.

### 3.4. Action dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

- Organisation de rencontres avec l'ensemble des intervenants médicaux et des autres partenaires concernant des situations particulières des bénéficiaires.
- Participation au Groupe de travail de la CPT sur le thème de la réhabilitation psycho-sociale.
- Participation aux CLSM de Colmar, Ribeauvillé-Munster, et Guebwiller,
- Participation d'une personne accompagnée sur le Contrat Social Multipartite (CSM) de Neuf-Brisach.

### 3.5. Action dans le domaine du partenariat

- Renouvellement de la convention avec le Centre Hospitalier de Rouffach pour le programme Profamille,
- Présence aux groupes de travail Inter-SAMSAH Alsace,
- Participation aux rencontres TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap) avec une rencontre organisée au service,
- Visio conférence avec la Mairie de Colmar (point sur les dispositifs et l'organisation mis en place pendant le confinement),
- Intervention des animatrices Profamille à l'Association Schizo Espoir,
- Participation de la Cheffe de service du SAMSAH SAVS Santé Mentale en tant qu'observatrice du programme Profamille.

## 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

### 4.1. Politique de gestion des risques

#### Soutien à l'équipe

- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre : 5 réunions dont 1 commune avec les SAVS et annulation de 3 réunions
- GAPP Cadres (3 réunions inter secteur handicap et protection de l'Enfance sur les 6 programmées).

### 4.2. Formation professionnelle

- **Toute l'équipe** : Sensibilisation à l'approche systémique 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> journées,
- **2 personnes** : Journée de sensibilisation en addictologie, Formation sur les troubles psychiques, Echange et débat sur la santé mentale,
- **1 personne** : SST recyclage, WORD intermédiaire, Travailler avec les voix, La fonction relationnelle du responsable d'équipe, Initiation à la médiation animale.

### 4.3. Modernisation des pratiques professionnelles

- **Renforcement de la mutualisation** de l'organisation entre les deux SAVS et le SAMSAH avec mise en place de relais d'accompagnement conjointement avec le SAMSAH.
- **Adaptation aux conditions sanitaires** : Télétravail, réunions et rencontres partenariales en Visio, maintien des visites à domicile auprès des bénéficiaires, rôle plus soutenu dans la coordination auprès des partenaires, informations données aux bénéficiaires par courrier de l'évolution de la situation sanitaire pendant toutes les périodes, remise des attestations de déplacement, explication des gestes barrières, enquête de satisfaction post confinement aux personnes accompagnées ...

## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

### Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le personnel paramédical est majoritaire et en cohérence avec les missions du service. Les postes d'IDE sont les plus représentés.

Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux	TOTAL
1,49	0,75	1,60	5,61	0,20	0,00	9,65
<b>CDD de remplacement</b>			0,40			<b>0,40</b>

### Evolution du personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en ETP)

2018	2019	2020
9,34	9,55	9,65

### Evolution des postes de secrétaire :

- Remplacement en CDD 0.5 ETP d'une secrétaire en arrêt maladie
- Mutation vers un autre service de l'ARSEA d'une secrétaire à 0.25ETP, un recrutement sera fait en 2021

### Nouvelles embauches :

Recrutement d'une IDE en CDD à 0.4 ETP suite à une démission

## 6. CONCLUSION

Malgré les circonstances particulières rencontrées en 2020, le SAMSAH a réussi à être présent pour les bénéficiaires tout au long de l'année. 2020 devait être l'année du démarrage de la mise en œuvre du nouveau projet de service commun aux 2 SAVS et au SAMSAH. Si certains des nouveaux partenariats envisagés ont été mis en place, d'autres actions sont à reprogrammer en 2021.

### Perspectives 2021

- Favoriser l'inclusion sociale en développant l'accès à la culture, aux loisirs et au sport
- Développer des actions de soutien aux aidants et la mise en place de temps de répit
- Structurer et étoffer les partenariats avec le secteur sanitaire pour améliorer la prévention et le maintien de la santé

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Dorothee RIESTERER, Cadre Intermédiaire